

Charte d'adhésion

OBJET

Le GACqualia est une association de fait visant à s'approvisionner en produits locaux, sains et respectueux de l'environnement (bio ou non). Il a également pour objectif de réunir des consommateurs responsables (« consomm'acteurs ») et de tisser des liens de confiance et d'échange entre membres et producteurs.

Le GACqualia est ouvert à toute personne adhérant à son objet et à sa finalité sous respect de la présente charte, établie afin d'assurer une contribution responsable et participative de chacun.

La présente charte n'est pas figée mais est destinée à évoluer en fonction des souhaits de chaque membre du GACqualia.

RÔLES ET ENGAGEMENT DES MEMBRES

Les membres, seuls ou en ménage, sont les acheteurs des produits proposés, ils sont de ce fait les acteurs de l'association et participent pleinement à son activité.

En adhérant au GACqualia, chaque membre s'engage à:

- faire une commande par mois minimum;
- respecter les principes de fonctionnement du GACqualia ;
- prendre part (un membre au moins par ménage) le samedi matin aux différentes tâches (aller chercher les produits, préparer, distribuer et encaisser les commandes, ranger la salle) en tournante et dans la convivialité;
- trouver un remplaçant, via la liste des membres fournie sur le site internet, s'il ne peut assurer sa permanence ;
- venir chercher sa commande au lieu, jours et horaire fixés (ou s'organiser avec une tierce personne) et vérifier son contenu.

En signant la présente charte, chaque membre reçoit un « identifiant » et un « sésame » qui lui donne un accès personnel au site internet lui permettant de passer ses commandes.

COMITÉ DE GESTION

La gestion courante de l'association sera assurée par un comité composé de minimum 9 personnes :

- ⇒ 1 coordinateur/responsable accueil communication : c'est la personne de contact (interne ou externe) pour le GAC, elle accueille tout nouveau membre, coordonne l'activité de l'ensemble des membres, fixe les réunions et vient si nécessaire en suppléant de tout responsable.
- ⇒ 4 responsables producteurs : ils sont les personnes de contact pour les producteurs et assurent 1 fois par mois les tâches liées à la gestion et à l'implémentation du site internet :

- recevoir des producteurs les mises à jour éventuelles des listes de produits (quantités disponibles, prix,...);
- mettre à jour les listes de produits en temps utile ;
- centraliser les commandes ;
- transmettre les commandes aux différents producteurs ;
- transmettre les commandes aux responsables distribution.

A ce titre, ils seront, avec le coordinateur, les seuls administrateurs du site internet.

- ⇒ 2 responsables distribution : ils sont les garants du bon déroulement de la réception des produits, de la préparation et de la distribution des commandes. Ils répartissent les tâches en roulement sur tous les membres, eux compris.
- ⇒ 4 responsables trésorerie : ils réalisent les tâches suivantes :
 - gérer la caisse et le compte ;
 - payer les producteurs ;
 - assurer la gestion hebdomadaire des finances ;
 - établir les comptes annuels.

A ce titre, ils seront, avec le coordinateur, les seuls à avoir accès au compte bancaire de l'association.

Le comité se réunira régulièrement et prendra les décisions qui engagent l'association. Le comité décide de la gamme de produits à proposer et veille à rester en adéquation avec les objectifs de l'association.

Les personnes désignées pour ces fonctions sont :

Coordinatrice/responsable accueil - communication :

Daphné Wislez – 0495/445163 – gacqualia@gmail.com

Responsables producteurs:

Yves Marenne - Paul Neycken – Jean-Christophe Vanhalle – Daphné Wislez

Responsable distribution:

Sarah Pastor

Responsables trésorerie :

Natalie Brévers – Jacques Dehaese – Carinne Julémont – Dominique Bodson

COTISATION - PARTICIPATION AUX FRAIS

Pour adhérer, chaque membre/ménage doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 10 €. Elle est remboursable sur demande de l'intéressé après 1 an d'absence de commande. Cette cotisation sert de fond de roulement et de caution en cas de non-retrait de la commande.

Si la caution a dû être prélevée faute de retrait de la commande, le membre devra payer à nouveau sa cotisation.

Sur chaque commande d'un montant supérieur à $15 \in$, une quote-part fixe de $1 \in$ sera ajoutée automatiquement et servira à couvrir les frais de fonctionnement (location local, déplacements,...). Pour les commandes en dessous de $15 \in$, la quote-part est fixée à $0,5 \in$.

Les déplacements réalisés pour aller chercher les produits seront remboursés au membre au prix du carburant. Le membre fera sa demande de remboursement par e-mail à la coordinatrice.

Les comptes détaillés seront présentés chaque fin d'année à tous les membres. Les bénéfices éventuels de l'association seront affectés par décision de la majorité des membres.

Ce montant ne doit pas être un frein à votre inscription, en cas de souci financier, n'hésitez pas à en parler en toute simplicité à un responsable trésorerie qui verra avec vous comment répartir ou alléger votre participation.

FONCTIONNEMENT PRATIQUE

Faire sa commande

La commande peut être réalisée à partir du samedi 10h et doit l'être pour le **lundi à 20h au plus tard** via le site internet <u>www.gacqualia.be</u>. Un mode d'emploi y est disponible.

Dans le cas où un membre n'aurait pas de connexion internet à sa disposition, il lui est possible de profiter des ordinateurs de la bibliothèque d'Aywaille le lundi de 15 à 19h.

Payer sa commande

Afin d'éviter tout litige, la commande sera payée **au comptant** lors de son retrait.

Retirer sa commande

La distribution des commandes est organisée chaque **samedi de 10h30 à 11h30** à la salle du Centre de Jeunes ASF situé Avenue François Cornesse, 61 à Aywaille. Les commandes auront été préparées dès 10h le même jour.

Chaque distribution sera l'occasion de faire connaissance, d'échanger des idées, de tisser des liens, voire de déguster des produits ou des recettes concoctées par les membres. D'autres activités ponctuelles (repas, apéro, atelier, coup de main, ...) pourront être organisées à l'initiative des membres.

LES PRODUCTEURS ET LEURS PRODUITS

Les producteurs qui nous fournissent sont actifs sur la commune d'Aywaille et sur les communes avoisinantes ; ils fabriquent leurs produits dans une optique de qualité et de respect de l'environnement et des animaux.

Les produits proposés chaque semaine sont principalement des produits maraîchers (fruits et légumes), laitiers (yaourts, fromages, beurre) et des pains et pâtisseries.

D'autres produits sont proposés une fois par mois (poulets, produits Oxfam, ...). Certains autres produits (colis de viande notamment) seront proposés ponctuellement en fonction des disponibilités des producteurs locaux ou des membres.

Les produits seront toujours proposés à la vente via l'intermédiaire des responsables producteurs.

Les produits locaux, de qualité et respectueux de l'environnement seront favorisés. Les labels bio et/ou commerce équitable apportent un « plus » mais ne sont pas obligatoires pour être repris dans les produits proposés.

ADHESION AU GACqualia

COORDONNÉES DU MEMBRE :
Nom Prénom :
Adresse complète :
Tél/GSM:
Adresse e-mail :
Accès à la base de données de commande depuis le site internet $\underline{www.gacqualia.be}$:
Identifiant :
Sésame :
Date Signature